

L'AGRICULTURE URBAINE EN EUROPE

Louise ROUQUETTE

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | SEP 17
Développement durable



COMPRENDRE POUR AGIR

L'AGRICULTURE URBAINE EN EUROPE

Louise ROUQUETTE

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Qu'est-ce que l'agriculture urbaine ?	4
1. Définition de l'agriculture urbaine	4
2. Les fonctions de l'agriculture urbaine	5
2.1 L'agriculture urbaine : une réponse pour le maintien de la biodiversité	5
2.2 L'agriculture urbaine et l'approvisionnement alimentaire de proximité	5
2.3 L'agriculture urbaine, créatrice de cohésion sociale	5
II. Les politiques des institutions européennes et des États membres	6
1. Les actions des institutions européennes en faveur de l'agriculture urbaine	6
2. Les politiques des États membres pour promouvoir et soutenir l'agriculture urbaine	8
III. Exemples d'initiatives dans les États membres	10
1. Parc Miraflores, Espagne	10
2. La REcyclerie, France	11
3. Gandusio Community Garden, Italie	12
4. GrowUp Urban Farms, Angleterre	13
5. Prinzessingarten, Allemagne	14
6. Little Food, Belgique	15
CONCLUSION	16
BIBLIOGRAPHIE	17

AVANT-PROPOS

Ces dernières années, les scandales alimentaires semblent être récurrents en Europe : 2017 affaire du Fipronil, 2013 des chevaux de laboratoire sont revendus pour la consommation, 2011 des graines germées sont à l'origine d'empoisonnements ... Ces scandales sanitaires à répétition montrent les dysfonctionnements existant au sein d'un système agroalimentaire intensif. Ces affaires mènent ainsi les consommateurs à plus de défiance envers le système agroalimentaire et l'actuel mode de consommation. Cette production accélérée de l'agriculture s'est souvent faite au prix d'une baisse de la sécurité alimentaire et de la qualité.

Face à cela, de plus en plus d'initiatives citoyennes se mettent en place en Europe afin de trouver une alternative à la consommation de masse. L'agriculture locale, grâce à des circuits courts¹, peut être tracée et apparaît moins suspecte aux yeux des consommateurs. Ainsi, l'agriculture urbaine représente un enjeu citoyen, permettant de relier producteurs et consommateurs en donnant un accès à une agriculture et une alimentation de proximité plus respectueuses de l'environnement et plus responsables.

PLS se réjouit de constater que les initiatives en matière d'agriculture urbaine se multiplient dans les différents pays européens et souhaite que dans le futur l'agriculture urbaine représente un ensemble cohérent, porteur de solidarité entre producteurs et consommateurs.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink,

¹ Pour plus d'informations voir : ROBINET Aurore, Les circuits courts alimentaires, enjeux économiques et perspectives pour les territoires, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITÉ, octobre 2015, ainsi que BUREAU Audrey et HUCHET Estelle, Quelle politique alimentaire pour l'Union Européenne ?, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITE, octobre 2015 et Les cahiers de la solidarité : circuits courts, circuits de proximité, septembre 2009.

INTRODUCTION

En 2016, selon les données de la Banque mondiale, plus de 54% de la population mondiale était urbaine, chiffre qui s'élevait à 75% pour l'Union européenne¹. Selon les perspectives des Nations unies, la population mondiale devrait atteindre 9 milliards de personnes en 2050, dont plus de 6 milliards vivraient en ville.² Cette augmentation de la population urbaine signifie que les villes s'étendent, au détriment des espaces ruraux et donc des espaces agricoles, qui connaissent de fortes pressions foncières. Cette pression a été dénoncée par le Parlement européen dans une résolution du 27 avril 2017 : « *La terre se retrouve face à une double menace, d'une part du fait du recul des surfaces agricoles à cause de l'imperméabilisation des sols, de l'urbanisation, du tourisme, des projets d'infrastructures, des changements d'affectation, du boisement et de la désertification provoquée par le changement climatique, et d'autre part du fait de la concentration des terres entre les mains de grands exploitants agricoles et d'investisseurs extra-agricoles.* »³

Depuis quelques années, des mouvements citoyens se sont formés afin de demander un retour de la nature au sein de la ville. Certains souhaitent se réapproprier la ville et la rendre plus verte, c'est le cas de *Guerrilla Gardening* qui se désigne comme « *un mouvement de réappropriation d'espaces délaissés au profit d'une émergence végétale quelle qu'elle soit* ». Cette volonté d'avoir une ville plus verte s'est aussi manifestée au Royaume-Uni avec le mouvement des *Incredible Edible*⁴ qui plante dans les rues anglaises des végétaux comestibles, en libre accès et qui s'est étendu à d'autres pays européens par la suite. Ces mouvements ont été le reflet de l'engouement des citoyens pour une alimentation plus saine et responsable via des circuits-courts⁵ par exemple. L'agriculture urbaine est un enjeu de citoyenneté qui permet de tisser un lien de solidarité entre producteurs et consommateurs. En Europe, de nombreuses initiatives ont fleuri dans le domaine de l'agriculture urbaine, et certaines bonnes pratiques européennes ont été répertoriées et comparées dans cette Note d'analyse.

¹ BANQUE MONDIALE, Données sur la population urbaine, 1960-2016 [En ligne].

² CENTRE D'ACTUALITÉS DES NATIONS-UNIES, Rapport du 21 juin 2017, [En ligne].

³ PARLEMENT EUROPÉEN, Résolution, *État des lieux de la concentration agricole dans l'UE : comment faciliter l'accès des agriculteurs aux terres*, 27.04.17.

⁴ Site web des *Incroyables Comestibles*, [En ligne].

⁵ ROBINET Aurore, Les circuits courts alimentaires, enjeux économiques et perspectives pour les territoires, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITÉ, octobre 2015, ainsi que BUREAU Audrey et HUCHET Estelle, Quelle politique alimentaire pour l'Union Européenne ?, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITE, octobre 2015.

I. QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE URBAINE ?

1. DÉFINITION DE L'AGRICULTURE URBAINE

Au premier abord, le terme d'agriculture urbaine semble relier deux éléments qui ont peu à voir ensemble : la ville et l'agriculture. Cependant, historiquement les terres agricoles étaient proches des villes. Celles-ci se sont éloignées par la suite du fait du développement des transports, de l'étalement urbain et de la mondialisation du commerce.

L'agriculture urbaine peut être définie à partir de deux éléments : sa localisation et ses fonctions. La plupart des définitions s'accordent sur le fait que cette agriculture peut avoir lieu au sein même de la ville (intra-urbaine) ou aux alentours de celle-ci (péri-urbaine), et que sa production est à destination de la ville. Selon l'Organisation des Nations-unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO)⁶ :

« L'agriculture urbaine (AU) se réfère à des petites surfaces (par exemple, terrains vagues, jardins, vergers, balcons, récipients divers) utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes à proximité ».

Selon Paula Nahmias et Yvon Le Caro⁷ cette définition est trop restrictive, puisqu'elle n'identifie pas les acteurs prenant part à l'agriculture urbaine et se limite à un espace restreint spatialement.

Une autre définition de l'agriculture urbaine a été proposée par Paule Moustier et Alain Mbaye⁸ :

« L'agriculture péri-urbaine – correspondant à l'agriculture urbaine selon la terminologie anglo-saxonne – est considérée comme l'agriculture localisée dans la ville et à sa périphérie, dont les produits sont destinés à la ville »

Le fameux rapport Brundtland⁹ de 1987, qui utilise pour la première fois l'expression « développement durable », évoque déjà l'agriculture urbaine comme étant une pratique qu'il faut développer, incitant les pouvoirs publics de chaque pays à en faire un élément important de la politique de développement des villes. Dans ce rapport, l'agriculture urbaine est vue comme à l'origine de nombreux bénéfices : elle aurait un rôle à jouer dans le domaine du recyclage mais permettrait également à des populations défavorisées d'avoir accès à une alimentation de meilleure qualité. La production alimentaire permise par l'agriculture urbaine pourrait ainsi remplir, dans une certaine mesure, une fonction de sécurité alimentaire.

⁶ FAO, Site web de la FAO, *L'agriculture urbaine*, [En ligne].

⁷ NAHMIAS P., LE CARO Y., « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement Urbain*, Décembre 2012, [En ligne].

⁸ MBAYE A., MOUSTIER P., *L'agriculture urbaine dakaraise*, Document préparé pour ETC/GTZ, 1999, p.26.

⁹ COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, Rapport Brundtland, 1987, p.208. [En ligne].

2. LES FONCTIONS DE L'AGRICULTURE URBAINE

2.1 L'AGRICULTURE URBAINE : UNE RÉPONSE POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

L'agriculture urbaine multifonctionnelle permet entre autres un maintien, ou un retour de la biodiversité au sein des villes. Ce maintien de la biodiversité se fait grâce à des initiatives telles que les jardins familiaux ou collectifs, par l'appropriation de lieux abandonnés par des espaces verts ; c'est le cas d'anciennes voies ferrées qui se sont végétalisées, comme la petite ceinture de Paris ou à Berlin. Certains de ces jardins ou zones vertes ont été mis en place par des citoyens, comme avec le mouvement *Incredible Edible*, qui s'est développé en Angleterre et étendu à d'autres pays comme la Belgique ou la France. Depuis quelques années de nombreuses villes voient fleurir de petits espaces de jardinage dans leur centre. Ce maintien de la biodiversité en ville va de pair avec une autre fonction de l'agriculture urbaine qui est une fonction paysagère. L'agriculture urbaine façonne la ville avec la création de toits ou balcons végétalisés, ainsi que la mise en place de jardins collectifs ou de petits espaces cultivables. Cette transformation de la ville tend vers un meilleur cadre de vie pour les urbains et une sensibilisation plus grande aux enjeux environnementaux.

2.2 L'AGRICULTURE URBAINE ET L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ

Certaines formes d'agriculture urbaine, comme les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), les jardins collectifs ou individuels, visent à permettre un approvisionnement alimentaire de proximité, via des circuits courts. Il y a une forte volonté chez certains consommateurs de réduire la distance entre les producteurs et les consommateurs. Cette volonté de consommer des produits locaux est aussi une démonstration du rejet du mode de production et de consommation actuelles. En Île de France notamment, d'une certaine manière, l'agriculture urbaine est une sorte de réponse à la disparition des zones maraichères de la petite et grande couronne parisienne, aujourd'hui absorbées par l'urbanisation, mais qui, autrefois, alimentaient Paris et sa région en produits locaux.

2.3 L'AGRICULTURE URBAINE, CRÉATRICE DE COHÉSION SOCIALE

L'agriculture urbaine peut également être créatrice de lien social, à travers les jardins collectifs ou les activités dispensées au sein de fermes urbaines. Ces lieux de jardinage ou d'apprentissage favorisent la création de liens sociaux entre habitants d'un même quartier ou entre les producteurs et les consommateurs. Les jardins communautaires témoignent de la création de liens, mais aussi d'insertion sociale ou professionnelle. Ainsi, de nombreuses structures comme La Ferme du Bonheur à Nanterre ou les Jardins de Miraflores à Séville sont propices à l'échange, aux rencontres mais aussi à l'apprentissage grâce à un engagement citoyen.

II. LES POLITIQUES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ET DES ÉTATS MEMBRES

1. LES ACTIONS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE URBAINE

L'Union européenne joue également un rôle dans la promotion de l'agriculture urbaine. Dans son avis de février 2016 sur *L'avenir du programme urbain de l'Union européenne*, le Comité économique et social européen s'est prononcé en faveur de l'intégration des acteurs de la société civile dans l'élaboration de villes plus durables, soulignant également « *que le programme urbain de l'UE doit appréhender les relations entre les villes et agglomérations et les zones périurbaines contiguës ou environnantes, qui contribuent à la qualité de la vie urbaine.* »¹⁰

En 2016 a donc été publié le Pacte d'Amsterdam¹¹ concernant l'agenda urbain de l'Union européenne. Il a dans ses objectifs la mise en place l'agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, notamment son point 11.

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Ce point du programme des Nations-unies¹² pour le développement durable met en avant le fait que les villes doivent être plus durables, continuer à se développer en optimisant l'utilisation des ressources et en limitant la pollution. L'agriculture urbaine peut être un des moyens permettant de limiter la pollution des villes, grâce notamment au recyclage des déchets ou de l'eau.

Le Parlement européen a également été à l'origine d'une résolution en avril 2017, où il invite les États membres à encourager l'agriculture urbaine.¹³ Ainsi, au paragraphe 19 de cette résolution, le Parlement européen « *demande aux États membres, compte tenu, d'une part, de l'accès limité aux terres agricoles dans les zones rurales et, d'autre part, de l'intérêt croissant suscité par l'agriculture urbaine et péri-urbaine, d'instaurer des mesures d'incitation pour le développement de fermes urbaines ainsi que d'autres formes d'agriculture participative et de partage des terres* ». L'agriculture urbaine est vue comme un moyen de lutter, ou tout du moins de remédier, à la diminution du nombre de terres agricoles dans les différents pays de l'Union européenne. Dans cette résolution, le Parlement européen invite les États membres à favoriser l'accès à l'agriculture, notamment pour les jeunes agriculteurs qui ont souvent du mal à devenir propriétaires du fait du coût des terres et de la pression foncière. La Politique agricole commune (PAC) prévoit une aide pour l'installation de jeunes agriculteurs en milieu rural, mais pas encore pour les agriculteurs urbains. Si l'agriculture urbaine n'est pas encore financée par la PAC, elle est soutenue par l'Union européenne au travers de programmes de recherche, comme le programme COST « Urban Agriculture Europe. »¹⁴

¹⁰ COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, Site web du CESE, *L'avenir du programme urbain de l'UE*, 2016.

¹¹ CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Pacte d'Amsterdam*, 2016 [En ligne]

¹² ORGANISATION DES NATIONS-UNIES, Site web ONU, *Objectifs de développement durable*.

¹³ PARLEMENT EUROPÉEN, Résolution, *État des lieux de la concentration agricole dans l'UE : comment faciliter l'accès des agriculteurs aux terres*, 27.04.17.

¹⁴ Les programmes COST sont des programmes de mise en réseau des communautés scientifiques en Europe. L'objectif est de renforcer la recherche scientifique et technique par le soutien à la coopération entre chercheurs européens et internationaux. <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid72416/qu-est-que-cost.html>

Ce programme, lancé en 2012 dans le cadre du programme Horizon 2020, devait identifier les besoins des populations européennes afin d'élaborer les futures réformes agricoles au niveau européen.

La PAC, réformée en 2013, cherche à faire face aux trois défis de l'agriculture européenne : le défi environnemental, économique et territorial. L'agriculture urbaine répond à ces problématiques, apportant plus de sécurité alimentaire, une utilisation efficace des ressources ou la fourniture de biens publics environnementaux. Dans la présentation de la PAC 2014-2020¹⁵, la Commission a insisté sur le fait qu'avoir « une production alimentaire viable, une gestion durable des ressources naturelles et des mesures en faveur du climat, et un développement territorial équilibré » sont des enjeux centraux.

Ainsi, la Politique agricole commune pourrait intégrer l'agriculture urbaine dans son programme car celle-ci semble remplir les critères de la nouvelle réforme. L'agriculture urbaine a la volonté de promouvoir une agriculture plus biologique, respectueuse de l'environnement, en mettant également en avant l'innovation, pour réduire l'utilisation de l'eau, ou d'énergie, mais également des pesticides. L'agriculture urbaine contribue ainsi à préserver la biodiversité en ville, qui est considérée comme un bien public environnemental.

Un autre projet soutenu par l'Union européenne en matière d'agriculture urbaine est le projet « Resource-efficient urban agriculture for multiple benefits – contribution to the EU-China Urbanisation Partnership ». Ce projet a pour but d'accroître la coopération entre la Chine et l'Europe notamment en termes d'échanges de bonnes pratiques.¹⁶

¹⁵ COMMISSION EUROPÉENNE, *Présentation de la réforme de la PAC 2014-2020*, Décembre 2013, [En ligne].

¹⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, Site web DG Research & Innovation, *Opportunities*, Octobre 2015.

2. LES POLITIQUES DES ÉTATS MEMBRES POUR PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'AGRICULTURE URBAINE

Le soutien au développement de formes d'agriculture urbaine passe aussi par les politiques mises en place par les États membres de l'Union européenne.

En Belgique, la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de dédier une partie du budget de sa politique agricole à l'agriculture urbaine professionnelle. La stratégie *Good Food*¹⁷, développée par la Région dans le cadre de son service Bruxelles Environnement créé en 1989, cherche à favoriser l'agriculture biologique et se fixe plusieurs objectifs, dont la réduction du gaspillage alimentaire de 30% d'ici 2020. Afin de permettre à une agriculture durable de s'implanter en ville, la région de Bruxelles-Capitale souhaite rendre plus aisé l'accès à des terres cultivables. Un certain nombre de prescriptions ont ainsi été élaborées afin de mettre en place une production plus durable.

Prescription 2. Sensibiliser les propriétaires publics et privés à mettre à disposition des terres pour un usage d'agriculture urbaine (Communes, CPAS, Région, SNCB, intercommunales, Bruxelles Environnement...), au vu des bénéfices multiples de l'agriculture urbaine, et sur base d'une offre de contrats types à leur proposer.

Prescription 6. Soutenir financièrement le lancement des projets de production, y compris des projets mixtes, dont les retombées sociales, économiques et environnementales sont potentiellement importantes pour la Région (...).

Prescription 26. Promotion des aliments produits ou transformés à Bruxelles («made in Brussels») par la cellule Agriculture de la Région.¹⁸

Ce soutien de la région de Bruxelles-Capitale à l'agriculture urbaine passe donc par la subvention de projets portant sur la « *promotion et l'éducation à l'agriculture urbaine* », comme le projet Cojardinage. Ce projet a pour but d'encourager les Bruxellois à partager des zones de culture et leurs compétences en matière de maraîchage, dans le but « *d'augmenter la production alimentaire locale et durable* ».

En France, le soutien à l'agriculture urbaine s'est renforcé avec le Grenelle de l'environnement en 2007. Ainsi, certaines villes françaises telles que Strasbourg, Paris, Lyon ou Grenoble ont mis l'agriculture urbaine à l'ordre du jour de leurs politiques publiques. Suite aux engagements qui avaient été formulés lors du Grenelle de l'environnement, le plan Ville Durable a été mis en place, comprenant une partie « *Restaurer et valoriser la nature en ville* ».¹⁹

De très nombreuses villes européennes, Genève, Riga, Athènes, Paris, Bruxelles, Ljubljana, Berlin, ont également signé en 2015 le Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan. La Commission européenne et le Comité européen des Régions ont également fait partie de l'élaboration du Pacte comme membres du groupe consultatif.

¹⁷ Site web Good Food, *La stratégie Good Food*,

¹⁸ Site web Good Food, *La stratégie Good Food*, « Vers un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale », [En ligne].

¹⁹ MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, *Restaurer et valoriser la nature en ville*, mars 2014, [En ligne].

Le pacte de Milan²⁰ reconnaît que « les villes ont un rôle crucial à jouer dans le développement de systèmes alimentaires durables et dans la promotion de régimes alimentaires sains » et les incite à renforcer la production alimentaire dans et autour des villes.

Les zones urbaines ont un potentiel agricole qu'il faut exploiter, avec le souci de développer une alimentation plus saine et durable et de contribuer à la sécurité alimentaire des espaces urbains. Cette réunion de villes engagées dans un développement urbain plus durable et respectueux de l'environnement a aussi été l'occasion de repérer les bonnes pratiques de certaines villes, qui ont été regroupées au sein de la publication *Milan Urban Food Policy Pact. Selected Good Practices from Cities*.²¹ Parmi les bonnes pratiques regroupées dans cette publication les villes de Paris, Londres et Amsterdam sont présentes.

Paris a été recensée pour ses murs et ses toits réservés à l'agriculture urbaine.²² En 2015, la ville regroupait plus de 111 jardins communautaires, sur environ 6 hectares, comptant 3.000 membres. L'action de la Mairie de Paris en faveur de l'environnement et de l'agriculture urbaine a été relevée, puisque la Mairie souhaite mettre à disposition d'ici 2020 plus de 33 hectares de toits et de murs pour l'agriculture urbaine. L'action dans le domaine de l'eau a également été reconnue, puisque la compagnie Eau de Paris acquiert des terres agricoles dans le but de préserver la qualité de l'eau et de l'environnement. Dans le cadre de ce programme, la compagnie Eau de Paris a prévu plusieurs actions : le lancement de programmes dans le but de mieux appréhender les types de pollutions qui peuvent être diffusées à cause des pesticides, une transition vers des pratiques agricoles plus durables et respectueuses de l'environnement. Ainsi, la compagnie s'est fixé un certain nombre d'objectifs à atteindre d'ici l'horizon 2020, comme par exemple 10 500 hectares de terres agricoles en culture durable.

Londres a quant à elle été repérée pour ses communautés qui souhaitent relocaliser la production alimentaire et s'opposer au modèle de la grande distribution.²³ De nombreuses communautés sont concernées : Food Zones, Start-Up Programme, Peri-urban Dagenham Farm, qui œuvrent pour mettre en place une alimentation plus locale et durable.

Enfin, Amsterdam a lancé en 2014 une nouvelle politique alimentaire et a également mis en place une carte interactive où toutes les initiatives en matière d'agriculture urbaine sont répertoriées, Amsterdam étant une ville où l'agriculture urbaine est assez développée et sous diverses formes²⁴. Cette carte permet de situer spatialement ces différents sites d'agriculture urbaine, et donne de plus amples informations sur leurs activités, via des liens vers leurs sites notamment.

²⁰ Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan, octobre 2015, [En ligne].

²¹ *Milan Urban Food Policy Pact. Selected Good Practices from Cities*, octobre 2015, p.97.

²² *ibid.*, p.97.

²³ *ibid.*, p.91.

²⁴ *ibid.*, p.61.

III. EXEMPLES D'INITIATIVES DANS LES ÉTATS MEMBRES

En Europe, de nombreuses initiatives dans le domaine de l'agriculture urbaine se sont mises en place, que ce soit des jardins communautaires ou des fermes urbaines. Ces différents projets permettent aux citoyens de prendre part à de nombreuses activités et d'être sensibilisés aux enjeux environnementaux. Ces lieux d'agriculture urbaine sont aussi un moyen de développer des liens sociaux entre habitants d'un même quartier mais également entre consommateurs et producteurs.

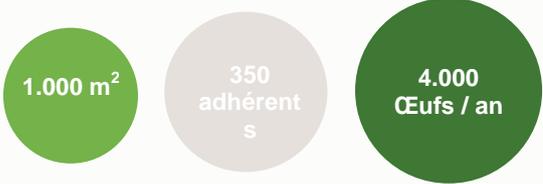
1. Le parc Miraflores

Date de création	1989
Lieu	Séville, Espagne.
Type d'agriculture urbaine	Jardins communautaires.
Activités du jardin	Ce parc se divise en 4 sections : « Les Jardins de loisir », « Les Jardins scolaires », les « Itinéraires pédagogiques » et « la Serre des jeunes ». Les « itinéraires pédagogiques » permettent d'éveiller la conscience des habitants concernant la nature et l'agriculture, mais également de découvrir certains vestiges qui sont conservés au sein du parc, datant de l'époque romaine. « Les Jardins de loisir » sont destinés à diverses activités et sont découpés en 180 parcelles individuelles et des espaces communs. ²⁵ Les parcelles individuelles sont destinées à l'autoconsommation. Ce parc construit sur une friche a donc permis aux habitants de Séville de créer un espace naturel au sein de la ville où se pratique des activités d'agriculture urbaine, qui offrent une certaine sécurité alimentaire mais également une sensibilisation des citoyens au respect de l'environnement au travers d'ateliers ludiques. ²⁶
Quels accès pour les citoyens ?	Les citoyens peuvent participer activement aux activités de jardinage ou aux ateliers de sensibilisation.
Sources de financement	Le parc est subventionné en partie la ville de Séville, par la participation des citoyens pour la location des parcelles et par les dons pour l'utilisation du matériel.
La structure en chiffres	

²⁵ Ateliers agriculture urbaine, *Parc Miraflores : du dépôt au parc agri-urbain*, juillet 2014, [En ligne].

²⁶ *Les Jardins de Miraflores*, Pour : Agricultures urbaines, avril 2014, [En ligne].

2. La REcyclerie

Date de création	2014
Lieu	Paris (petite ceinture), France
Type d'agriculture urbaine	Ferme urbaine
Activités du jardin	La REcyclerie possède une basse-cour, deux systèmes de compostage, une prairie mellifère sur un toit, accueillant 4 ruches, une forêt comestible, un système d'aquaponie et un potager collectif de 400m ² avec 150m ² en pleine terre et 130m ² de serre aquaponique. La ferme est également composée d'un café cantine qui propose des produits de proximité. Les déchets du café sont ré-utilisés au sein de la REcyclerie, qui organise également des événements, tel qu'un marché de Noël ou un programme de sensibilisation aux enjeux environnementaux, des conférences ou des ateliers. ²⁷
Quels accès pour les citoyens ?	Ceux qui le souhaitent, même les non-adhérents de la REcyclerie, peuvent participer à des conférences, événements et ateliers, comme l'atelier de René. Cet atelier est un endroit où ceux qui le souhaitent peuvent venir réparer, créer ou recycler, ainsi que prendre des cours de bricolage.
Sources de financement	Une partie du financement s'est fait grâce à du crowdfunding, une autre partie des subventions vient de la Ville de Paris et des partenaires au projet.
La structure en chiffres	 <p>1.000 m² 350 adhérents 4.000 Œufs / an</p>

²⁷ Site web de la REcyclerie, *Ferme urbaine*.

3. Gandusio Community Garden

Date de création	2011
Lieu	Bologne, Italie
Type d'agriculture urbaine	Jardins communautaires sur des toits
Activités du jardin	Cette initiative vise à se réapproprier et à utiliser les toits des immeubles, ainsi ces jardins sur les toits de Bologne sont entretenus par des volontaires du quartier qui cultivent des plantes et des légumes. Ce projet a permis de créer du lien entre les habitants d'un même quartier ou d'un même immeuble et cherche à s'étendre à de nouveaux bâtiments
Quels accès pour les citoyens ?	Ce sont les citoyens eux même qui s'occupent des jardins sur les terrasses, qui plantent, cultivent et récoltent les produits qui ont été semés et qui les répartissent entre les habitants de l'immeuble. Chacun peut participer aux activités de jardinage et des événements sont organisés sur les toits afin d'impliquer davantage les habitants du quartier et de faire connaître les jardins ²⁸ .
Sources de financement	Les jardins sont auto-financés par les habitants qui cultivent.
La structure en chiffres	 <p>2 toits de 250 m² 10-20 volontaires</p>

²⁸ HORTIS, *Sustainable community gardening in cities*, p.2, [En ligne].

4. GrowUp Urban Farms

Date de création	2013
Lieu	Londres, Angleterre
Type d'agriculture urbaine	Ferme urbaine
Activités du jardin	<p>GrowUp Urban Farms est une ferme urbaine qui produit des salades et des légumes ainsi que du poisson. Cette ferme urbaine s'est implantée sur un espace inutilisé et cherche à produire de façon à réduire l'impact sur l'environnement grâce à l'aquaponie. L'aquaponie est un système qui combine deux types de culture : aquaculture, l'élevage de poissons, et l'hydroponie, la culture de végétaux hors sol. Ainsi, avec l'aquaponie, les déchets d'un élément, ici les poissons, permettent de nourrir un second élément, les plantes. Ce système permet à la ferme d'utiliser moins d'eau et moins d'énergie.²⁹</p>
Quels accès pour les citoyens ?	La production de GrowUp Urban Farms peut être achetée, cependant seuls les employés peuvent participer à la production. Tous les mois se tiennent des visites de la ferme.
Sources de financement	Le projet a été en partie financé grâce à une campagne de crowdfunding qui a permis de récolter environ 16.000 euros.
La structure en chiffres	 <p>6000 m² 12 employés</p>

²⁹ Site web Growup, FAQ.

5. Prinzessinnengarten

Date de création	2009
Lieu	Berlin, Allemagne
Type d'agriculture urbaine	Jardin communautaire
Activités du jardin	<p>Ce jardin urbain, installé sur un ancien terrain vague, a été créé dans l'esprit du mouvement citoyen <i>Guerilla Gardening</i>, visant à recréer des espaces naturels en ville et maintenir la biodiversité. Dans ce jardin public sont cultivés notamment des herbes aromatiques et des légumes, sans utilisation de pesticides. Ce jardin est aussi un lieu d'échanges, d'apprentissage et propose diverses activités ; des workshops, de nombreux événements sont organisés, on y trouve également une bibliothèque, une aire de jeux pour les plus petits et un café.³⁰</p>
Quels accès pour les citoyens ?	<p>Chacun peut participer au sein de ce jardin urbain et y récolter ce qu'il a cultivé, les plus petits au travers d'ateliers ludiques, comme les plus grands. Des visites du jardin sont organisées et ceux qui le souhaitent peuvent participer aux ateliers afin d'en apprendre plus sur l'agriculture urbaine, la biodiversité...</p>
Sources de financement	<p>Ce projet est financé en majorité par le café et le restaurant qui sont installés sur place, où les produits cultivés sont cuisinés et vendus. Ce projet ne reçoit pas de subventions publiques.</p>
La structure en chiffres	 <p>6000 m² 1.000 bénévoles 60.000 visiteurs/an</p>

³⁰ HORTIS, *Sustainable community gardening in cities*, p.19, [En ligne].

6. Little Food

Date de création	2013
Lieu	Bruxelles, Belgique
Type d'agriculture urbaine	Ferme urbaine élevant des grillons.
Activités du jardin	Little Food est le plus grand élevage de grillons de Belgique et a été créé par deux ingénieurs. L'élevage des grillons se fait de manière verticale et les insectes sont nourris à partir de produits non utilisés de l'industrie alimentaire, comme des résidus de pressage d'huile de lin. Le plus des grillons ? Pour produire la même quantité de protéines, le grillon émet 60 fois moins de gaz à effet de serre que les bovins.
Quels accès pour les citoyens ?	La production de la ferme Little Food est vendue aux consommateurs. La ferme propose également des activités pour les plus curieux : dégustations privées ou publiques, des animations, des cours de cuisine ainsi que des visites de la ferme. ³¹
Sources de financement	Little Food est financé par des subsides régionaux, un financement de finance.brussels, qui lui a accordé un prêt de 70.000 euros, ainsi qu'un crowdfunding qui lui a permis de récolter 11.000 euros.
La structure en chiffres	 <p>500 m² 600.000 grillons Objectif 3 tonnes/mois</p>

³¹ Site web Little Food, *Le projet*.

CONCLUSION

En 2017, l'Union européenne n'a pas encore mis en place de réglementation concernant l'agriculture urbaine, qui regroupe plusieurs champs de l'action européenne puisqu'elle touche à des domaines tels que la politique d'aménagement du territoire ou la politique environnementale. L'agriculture urbaine pourrait faire partie, au même titre que l'agriculture biologique, de la politique agricole commune.

Atout pour les villes, l'agriculture urbaine représente un secteur porteur de solidarité, créateur d'emplois, favorisant l'insertion sociale ou professionnelle et créateur de lien social. Elle est un atout pour l'environnement puisqu'elle peut être utile dans le processus de recyclage des déchets, de l'eau et permet le maintien d'une certaine biodiversité en ville. Il apparaît ainsi nécessaire de continuer à soutenir les initiatives en matière d'agriculture urbaine, qui ont un impact positif sur la ville, au travers de programmes de recherche et de soutien pour les nouvelles initiatives lancées, mais également en inscrivant l'agriculture urbaine au sein de la politique agricole européenne.

Les différents types de pratiques de l'agriculture en ville sont également sources d'innovation en matière d'agriculture. En effet, l'utilisation et l'exploitation de plus petites surfaces permet de tester de nouvelles pratiques en matière d'agriculture. Celle-ci s'inscrit dans une gestion plus durable de la ville en mettant en avant de nouvelles méthodes d'utilisation des ressources. L'agriculture urbaine n'a pas vocation à remplacer l'agriculture classique en milieu rural, mais les différentes initiatives européennes montrent qu'elle représente une véritable production diverse et complémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES

- NAHMIA Paula, LE CARO Yvon, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement Urbain / Urban Environment*, septembre 2012, consulté sur <https://eue.revues.org/437>.
- GRANDCHAMP-FLORENTINO Laurence, « L'agriculture urbaine ; Un enjeu de la ville durable », *Revue des Sciences sociales*, Presses Universitaires de Strasbourg, juin 2012, consulté sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01302794/document>.
- DUCHEMIN Éric, « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine : perspective de chercheurs et de jardiniers », *Vertigo*, 2013, consulté sur : <http://www.editionsvertigo.org/images/livres/extraits/14.pdf>.
- CHIFFOLEAU Yuna, « Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture », *Économie rurale*, novembre 2012, consulté sur : <https://economierurale.revues.org/3694#quotation>.
- PUENTE ASUERO Raúl, « Les jardins urbains de Séville », *Revue d'ethnoécologie*, 2015, consulté sur <http://ethnoecologie.revues.org/2317>.
- HOCHEDÉZ Camille, « L'agriculture biologique. Une agriculture au service de l'environnement local autour de Stockholm », *Pour : Agricultures urbaines*, avril 2014, consulté sur : <http://www.cairn.info/doc-distant.univ-lille2.fr/revue-pour-2014-4.htm>.
- « Les jardins de Miraflores (Séville, Espagne) », *Pour : Agricultures urbaines*, avril 2014 consulté sur : <http://www.cairn.info/doc-distant.univ-lille2.fr/revue-pour-2014-4.htm>.
- CLERGEAU Philippe, « Les relations écologiques ville-agriculture », *Pour : Agricultures urbaines*, avril 2014, consulté sur : <http://www.cairn.info/doc-distant.univ-lille2.fr/revue-pour-2014-4.htm>.
- MBAYE Alain, MOUSTIER Paule, « L'agriculture urbaine dakaroise », Document préparé pour ETC/GTZ, 1999, p.26.
- Ateliers agriculture urbaine, « Parc Miraflores : du dépotoir au parc agri-urbain », juillet 2014.

SITE WEB

- Site web des *Incroyables Comestibles*, consulté sur : <http://lesincroyablescomestibles.fr/>
- Site web Little Food, *Le projet*, consulté sur : <http://littlefood.org/>
- Site web Growup, *FAQ*, consulté sur : <http://growup.org.uk/>
- Site web de la REcyclerie, *Ferme urbaine*, consulté sur : <http://www.larecyclerie.com/>
- Site web Good Food, *La stratégie Good Food*, consulté sur : <http://www.goodfood.brussels/>
- Site web Good Food, *La stratégie Good Food*, « Vers un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale », consulté sur : http://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/Strat_GoodFood_FR.

PUBLICATIONS

- ROBINET Aurore, Les circuits courts alimentaires, enjeux économiques et perspectives pour les territoires, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITÉ, octobre 2015
- BUREAU Audrey et HUCHET Estelle, Quelle politique alimentaire pour l'Union Européenne ?, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITE, octobre 2015
- Les cahiers de la solidarité : circuits courts, circuits de proximité, septembre 2009.

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS / OFFICIELS

- COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, Site web du CESE, *Le CESE joue un rôle influent dans l'élaboration de la future politique urbaine de l'UE*, consulté sur <http://www.eesc.europa.eu/fr/news-media/press-releases/le-cese-joue-un-role-influent-dans-lelaboration-de-la-future-politique-urbaine-de-lue>.
- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, Pacte d'Amsterdam, 2016, consulté sur : http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/policy/themes/urban-development/agenda/pact-of-amsterdam.pdf.
- COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, Site web du CESE, *L'avenir du programme urbain de l'UE*, 2016, consulté sur <http://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/lavenir-du-programme-urbain-de-lue>.
- PARLEMENT EUROPÉEN, Résolution, *État des lieux de la concentration agricole dans l'UE : comment faciliter l'accès des agriculteurs aux terres*, 27.04.17, consulté sur : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2017-0197+0+DOC+XML+V0//FR>.
- *Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan*, octobre 2015, consulté sur : http://www.milanurbanfoodpolicypact.org/wp-content/uploads/2016/06/Milan-Urban-Food-Policy-Pact_FR.pdf.
- *Milan Urban Food Policy Pact. Selected Good Practices from Cities*, octobre 2015, consulté sur : http://www.ruaf.org/sites/default/files/MUFPP_SelectedGoodPracticesfromCities.pdf.
- COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council on the European Innovation Partnership 'Agricultural Productivity and Sustainability'*, consulté sur : https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/communication_on_eip_-_en.pdf.
- COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : La PAC à l'horizon 2020 : Alimentation, ressources naturelles et territoire - relever les défis de l'avenir*, consulté sur : https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/cap-post-2013/communication/com2010-672_fr.pdf.
- COST-Action Urban Agriculture Europe (UAE) : Urban Agriculture and the European Agenda, consulté sur : http://www.urban-agriculture-europe.org/files/160223_cost_uae_final_eve.
- FAO, Site web de la FAO, *L'agriculture urbaine*, consulté sur : <http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/>.

- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, Rapport Brundtland, 1987, p.208, consulté sur : http://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf.
- ORGANISATION DES NATIONS-UNIES, Site web ONU, *Objectifs de développement durable*, consulté sur : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>.
- COMMISSION EUROPÉENNE, Présentation de la réforme de la PAC 2014-2020, Décembre 2013, consulté sur : https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/policy-perspectives/policy-briefs/05_fr.pdf.
- COMMISSION EUROPÉENNE, Site web DG Research & Innovation, Opportunities, Octobre 2015, consulté sur : <http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/h2020/topics/sfs-48-2017.html>.
- MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, Restaurer et valoriser la nature en ville, mars 2014, consulté sur : http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/adaptation_changement_climatique_-_version_francaise_10_.pdf.

DONNÉES

- BANQUE MONDIALE, Données sur la population urbaine, 1960-2016, consulté sur : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS>
- CENTRE D'ACTUALITÉS DES NATIONS-UNIES, Rapport du 21 juin 2017, consulté sur : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=39703#.Wb-QiMZpGUK>

AUTRES

- HORTIS, Sustainable community gardening in cities, <http://www.hortis-europe.net/files/documenti/inglese/e-books/hortis-community-gardening.pdf>

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

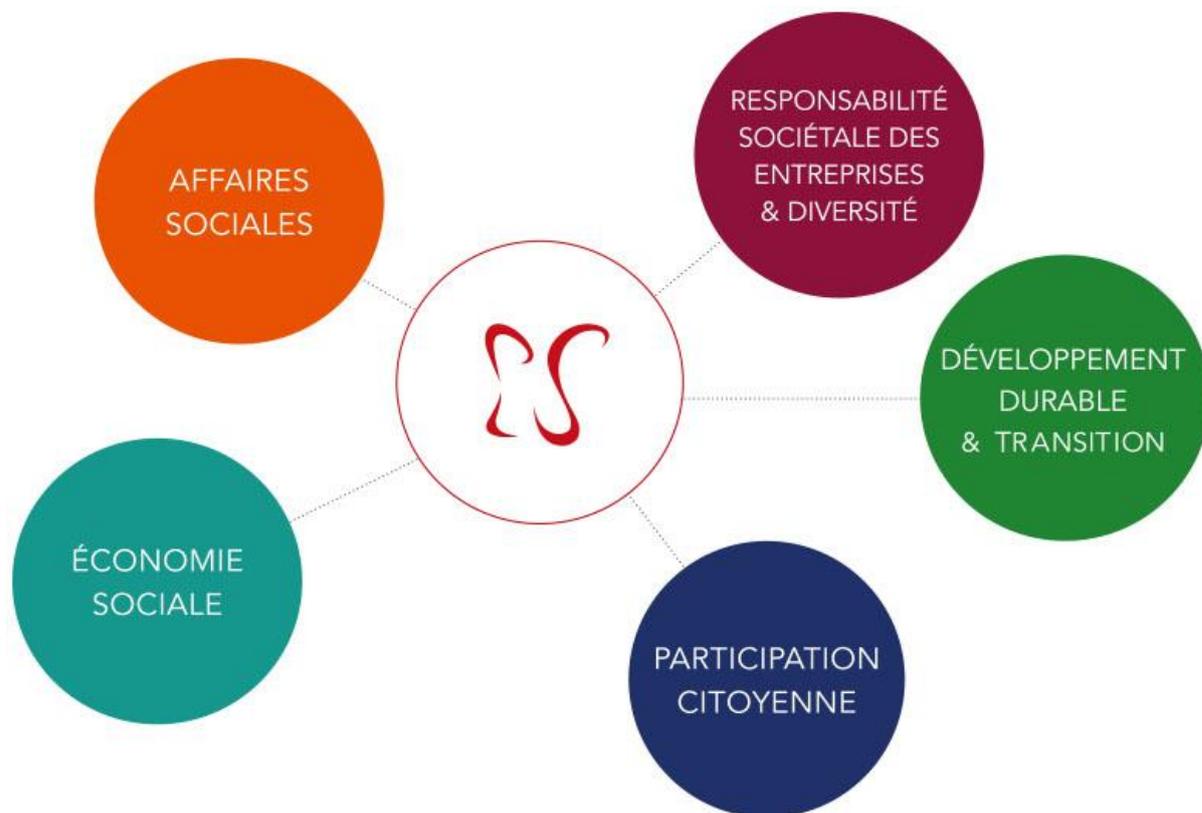
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *La digitalisation des services à la personne. POUR LA SOLIDARITÉ & CHORUM, juin 2017.*
- *L'austérité dans la zone euro : 4 Notes d'analyse. Alberto Iturralde, juin 2017.*
- *L'émergence des Social Impact Bonds en Europe. Hans Deblieck, mai 2017.*
- *Espaces de coworking et tiers-lieux : de l'équipe à la communauté. Rémi Leturcq, mai 2017.*
- *La transformation numérique dans l'Europe 2020 : un puissant levier d'inclusion. Florent Losson, mai 2017.*
- *Définanciariser le bien-être. Daniela Gabor et Maria Magdalena Tancau, avril 2017.*
- *L'éducation au développement durable en Europe. Veronika Von Wachter, mars 2017.*
- *L'éducation au développement durable : vecteur de transformation. Veronika Von Wachter, mars 2017.*
- *Être aidant-e : entre solidarité choisie et précarité subie. Anna Métral, mars 2017.*
- *ESS et Jeunesse : valeurs partagées. Tiphaine Faure, mars 2017.*
- *Politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ? Marie Schuller, février 2017.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.*
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.*
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative. Marie Leprêtre, décembre 2016.*
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables. Sanjin Plakalo, décembre 2016.*
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises. Denis Stokkink, novembre 2016.*
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.*
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.*
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises. Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.*
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative. Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Développement durable

Le développement durable est un mode de développement des activités humaines équilibré, viable à long terme dont les impacts écologique, social et économique ont été pris en compte. Depuis sa création le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ – PLS développe une réflexion novatrice et de multiples recherches autour des concepts de: logement durable, développement local, nouveaux métiers de la ville, transition durable, empreinte positive des entreprises sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

